

**RECHERCHE****UN-E AUXILIAIRE DE PUERICULTURE****CDD jusqu'au 28 septembre 2025 ((renouvelable selon durée du remplacement)****Temps non complet (17.5h hebdomadaires)**

La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 60 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

ARCHE Agglo dispose de 4 Relais Petite Enfance et 13 multi-accueil répartis sur le territoire dont 2 associatives.

**DEFINITION DU POSTE :**

Rattaché-e à la direction petite enfance, sous la responsabilité de la directrice de la crèche « La Farandole » à Beaumont-Monteux (agrément pour 10 berceaux), vous contribuez à l'accueil individuel, collectif et adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant dans le respect de leur rythme biologique et de leur équilibre psychologique dans une équipe pluri-professionnelle et conformément au projet éducatif, social et pédagogique de l'établissement.

**MISSIONS :****Accueil**

- Assure l'accueil des enfants en corrélation avec leurs différents besoins (respect de leur rythme d'alimentation, de sommeil, de l'éveil et de la sécurité affective)
- Adapte l'accueil des familles en tenant compte des diversités sociales et culturelles
- Participe au suivi quotidien des enfants et établit une relation de confiance avec la famille, apporte un soutien à la parentalité

**Développement des conditions nécessaires au bien-être des enfants**

- Apporte les soins de base (hygiène, alimentation, sommeil...)
- Assure l'aménagement d'un environnement propre, stimulant et sécurisant autour de l'enfant
- Applique les protocoles médicaux (PAI, administration du doliprane ...)

**Participation aux projets d'activité d'éveil et d'autonomie**

- Contribue à la mise en place des projets d'activité d'éveil et y participe dans le cadre du projet d'activité
- Aide l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes
- Adopte et maintient les attitudes éducatives conformément au projet d'établissement
- Garantit la cohérence de l'intervention éducative en participant à la coordination avec les autres personnels
- Met en place des temps de jeu afin de développer les capacités et l'autonomie de l'enfant

**Concours au bon fonctionnement de l'établissement**

- Assure la transmission à l'équipe et/ou la direction du déroulement quotidien
- Assure la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Veille et contribue à la propreté, l'hygiène et la désinfection du lieu d'accueil, du matériel de puériculture
- Prend toute décision nécessaire pour alerter sur un mal être ou pallier les problèmes de santé ou les incidents

### Missions spécifiques :

- Possibilité d'effectuer ponctuellement des remplacements sur des postes en cuisine et d'entretien des locaux
- Participe aux réunions de travail (en soirée le plus souvent)
- Peut assurer la continuité de direction en l'absence de la Direction
- Peut réceptionner les repas livrés (désinfection, conditionnement et relevé de températures) et les denrées

### PROFIL ATTENDU

- **DE Auxiliaire de puériculture exigé**
- Expérience professionnelle significative souhaitée dans le domaine de la petite enfance et notamment en structure d'accueil du jeune enfant
- Formation HACCP souhaitée
- Vaccinations obligatoires (DTP, Hépatite B) et recommandées (Coqueluche, ROR)
- Connaissance des besoins en soin des enfants
- Connaissance en prévention des risques et autonomie
- Maîtrise des notions de développement psychomoteur et psychologique de l'enfant
- Connaissance des différentes situations familiales
- Maîtrise des règles d'hygiène et consignes de sécurité en établissement d'accueil de jeunes enfants
- Connaissance de l'outil informatique pour la continuité de direction

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CDD jusqu'au 28 septembre 2025 calé sur la durée de l'absence, avec rémunération pour un 17.5h hebdo de 1100€ bruts mensuels, par référence à la catégorie B de la fonction publique territoriale (filiale médico-sociale).

Tickets restaurants (au-delà de 2 mois de présence): 7 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur.

Forfait mobilités durables (FMD) annuel pour les agents ayant recours à un mode de transport alternatif et durable pour leurs trajets domicile-travail (de 100 à 300€ selon le nombre de jours d'utilisation d'un mode de déplacement éligible).

**Temps de travail :** 17.5 heures hebdomadaires

**Lieu de travail :** Crèche « La Farandole » à Beaumont Montoux (26600)

**Poste à pourvoir :** Au plus tôt

**Date limite de candidature le :** 25/09/2025

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel sur : [rh@archeagglo.fr](mailto:rh@archeagglo.fr)

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602 07300 MAUVES